

L a u s a n n e

direction des finances
et de la mobilité

service des routes et de la mobilité

OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ LAUSANNOISE

Indicateurs de suivi de la mobilité

édition **2017**





Florence Germond,

Directrice des finances et de la mobilité

Ville de Lausanne

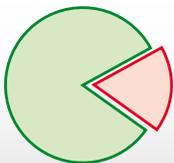
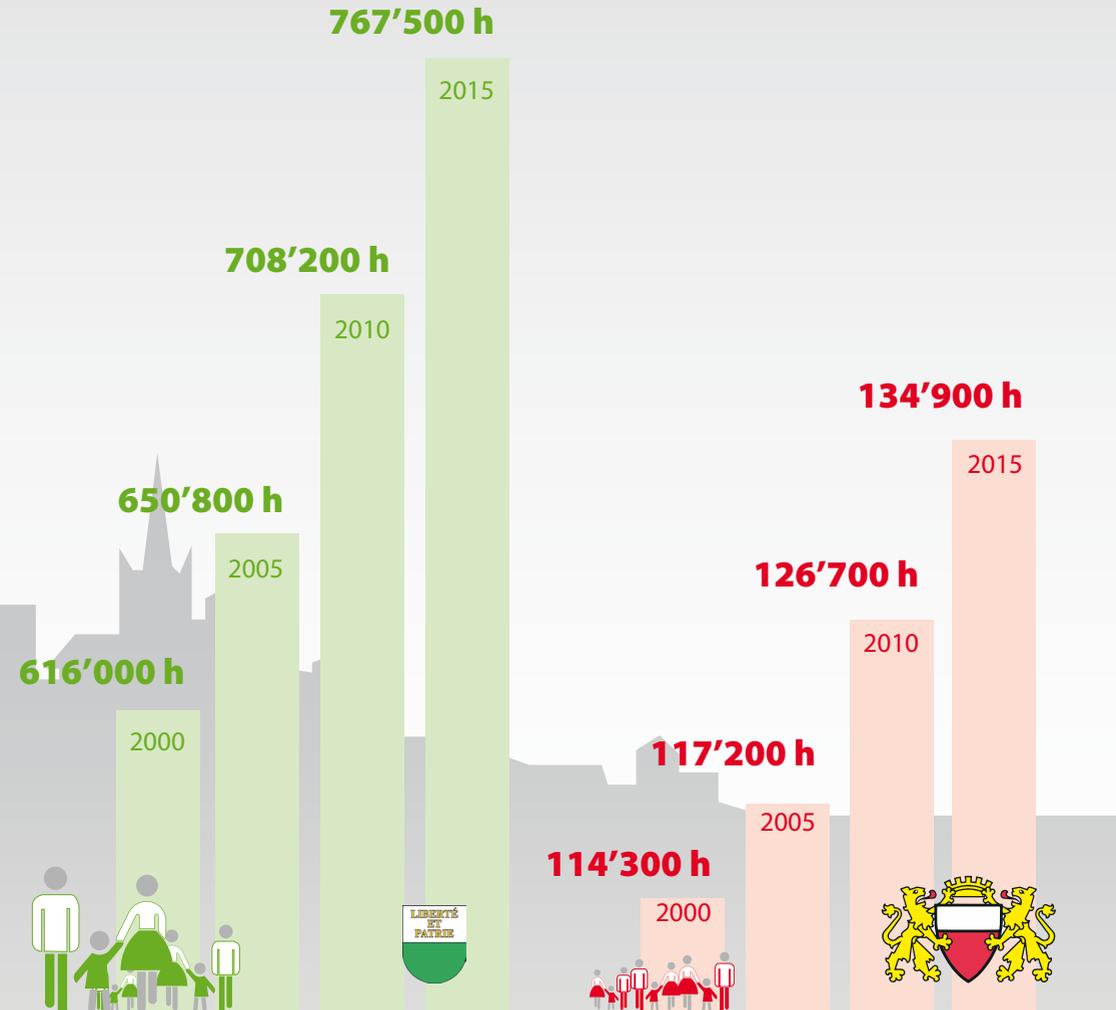
Vers une ville plus durable.

Notre politique de la mobilité, multimodale et durable, a pris son essor : le développement des transports publics, le prolongement et la sécurisation des réseaux piétonnier et cyclable, la construction de passerelles et d'ascenseurs, la mise en valeur d'impasses perméables aux vélos et aux piétons ont permis de renforcer l'attractivité de notre Ville. Le bilan est réjouissant : le trafic cycliste a augmenté de 33% en 3 ans, la fréquentation des transports publics de 52% en 10 ans et le développement des zones 30 et de rencontre se poursuit. Un vrai succès !

Toutes ces mesures participent à l'amélioration de la qualité de vie des Lausannoises et des Lausannois. Et nous allons continuer sur cette lancée : l'expérience pilote d'abaissement de la limitation de la vitesse la nuit, sur des tronçons densément peuplés, nous ouvrira de nouvelles perspectives dans notre lutte contre le bruit qui figure parmi les priorités de cette législature.

	Page
1. Données socio-économiques	4-5
2. Réseaux - zones modérées	6-7
3. Piétons	8-9
4. Vélos	10-11
5. Transports collectifs	12-13
6. Transports individuels motorisés	14-15
7. Répartition modale	16-17
8. Stationnement voitures	18-19
9. Sécurité	20
10. Projets	21
11. Synthèse	22
12. Impressum	23

La **population lausannoise** résidente permanente est de 137'100 habitants à fin 2016 (totale 143'600). Elle augmente régulièrement depuis 1997. La croissance depuis 2000 est de 22'800 habitants. Le Canton est lui aussi dans une dynamique positive sur la même période.

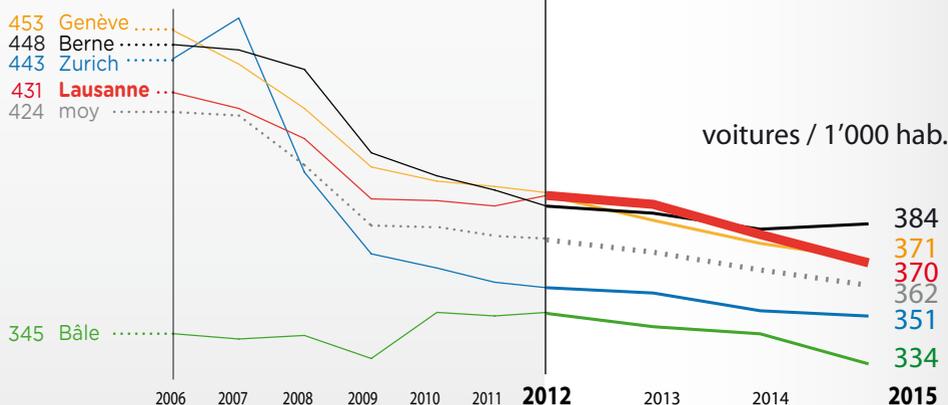


Les **lausannois** représentent 18% de la **population cantonale**

Le **taux de motorisation** c'est le nombre de voiture de tourisme, **habitants et entreprises**, rapporté à la population.

Il a diminué de **20% à Lausanne depuis 2000**, confirmant que la possession d'une voiture est de moins en moins nécessaire en milieu urbain.

Depuis 2006 le taux de motorisation baisse dans les cinq plus grandes villes suisses



Zurich bénéficie d'une part modale TC élevée.

Bâle a une part modale vélo importante depuis longtemps.

Ce résultat exprime les efforts de développement en faveur des transports collectifs et doux

En 2015, la part des ménages sans voiture est de 46% à Lausanne et de 21% à l'échelle du canton.

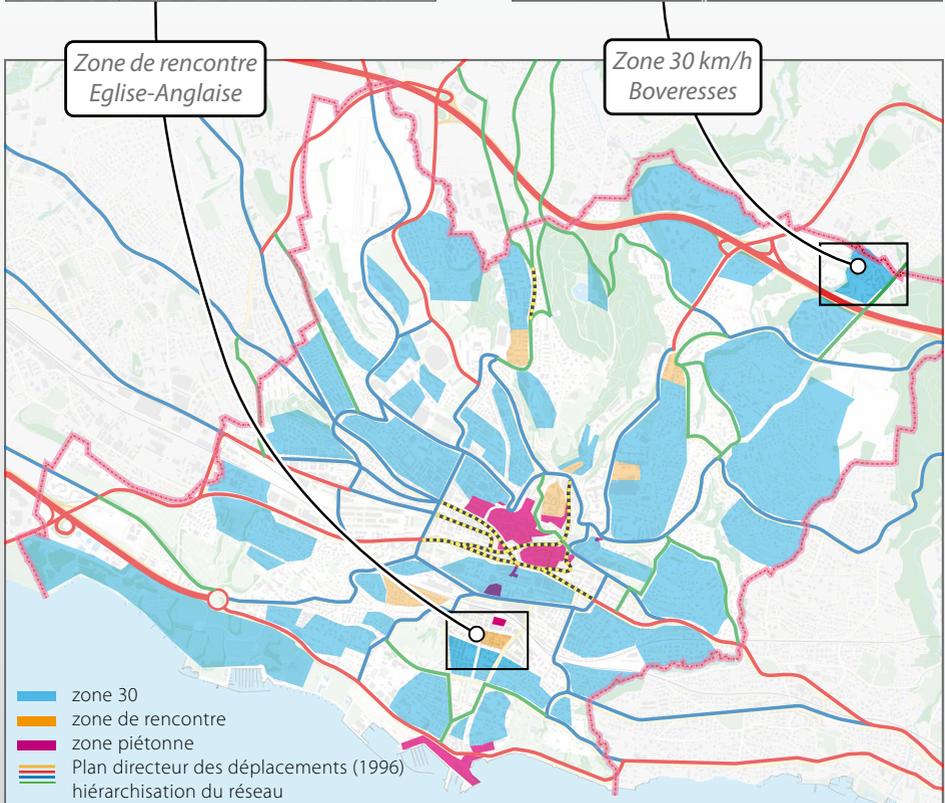
Le développement des zones modérées se poursuit. Durant l'année 2016, deux zones supplémentaires ont été réalisées : une zone 30 « Boveresses » et une zone de rencontre « Eglise-Anglaise ». D'autres sont prévues, notamment Tissot en 2017.

Historique :

1ère zone piétonne : rue de Bourg, 1962 (première suisse)

1ère rue résidentielle : Maisons Familiales, 1986

1ère zone 30 : Vidy, 1993



Bruit routier – test d'un 30 km/h nocturne sur les avenues Vinet et Beaulieu



Afin de réduire l'exposition des riverains aux nuisances sonores durant la nuit, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne mènent une expérience pilote d'abaissement de la vitesse de 50 à 30 km/h entre 22 h. et 6 h. sur deux tronçons principaux densément habités à Lausanne. Cet essai s'inscrit dans le cadre d'un projet national et l'analyse des données récoltées avant, pendant et après cette phase de test permettra de quantifier les avantages effectifs de l'abaissement de vitesse sur le niveau sonore émis par la circulation routière.

La signalisation a été adaptée et des afficheurs de vitesse pédagogiques sensibilisent les usagers de la route au respect de la limitation.



Mesures des flux

Des compteurs automatiques ont été installés en différents points du centre-ville, afin d'obtenir des données objectives sur les flux piétons et un suivi dans le temps.

Des premiers résultats obtenus sur la **rue St-Laurent en zone piétonne**, il ressort :

15'000
piétons / jour en moyenne sur
l'année, mais...

... Jusqu'à **39'000**
un jour d'ouverture nocturne
des commerces en fin d'année

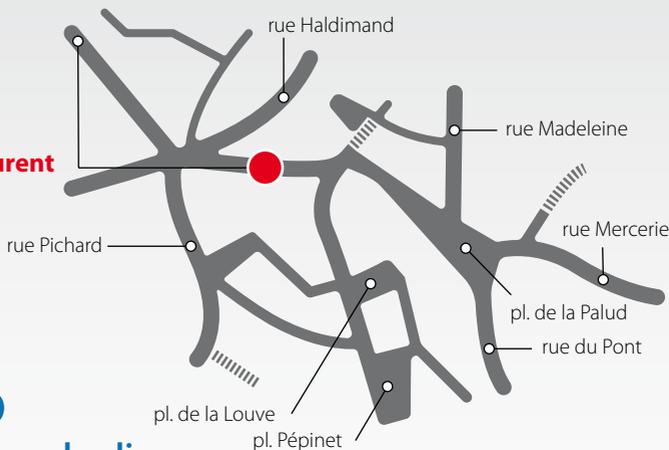


25%
des flux le samedi

rue St-Laurent

2%
des flux le dimanche

15%
(± 2%) du lundi au vendredi



Répartition mensuelle des flux sur l'année rue Saint-Laurent

637'000 max.

442'000 moy.

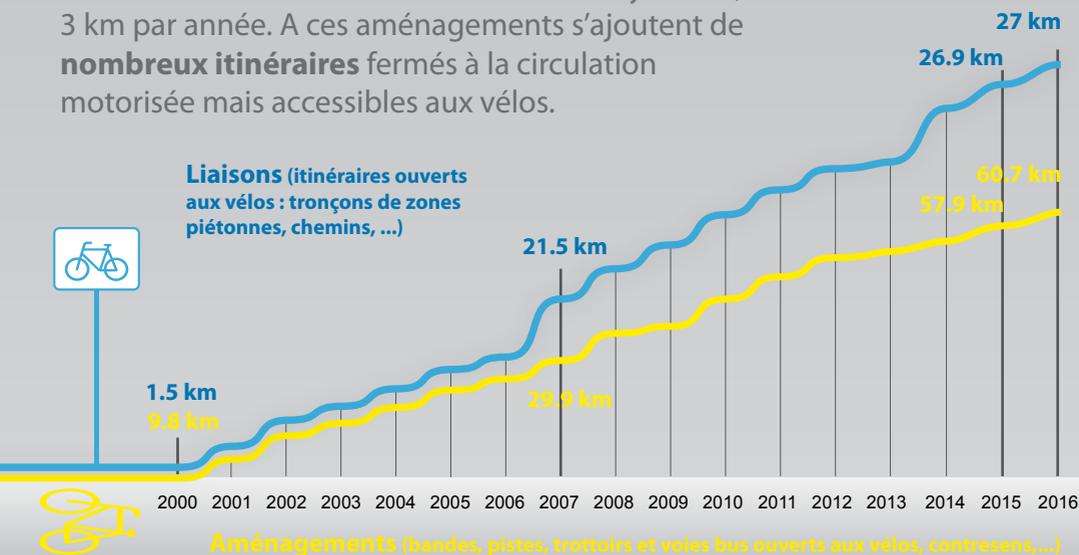
377'000 min.

Jan. Fév. Mar. Avr. Mai Juin Juil. Août Sept. Oct. Nov. Déc.

A cet endroit, on constate une attractivité des commerces tout au long de l'année, indépendamment des conditions météorologiques.

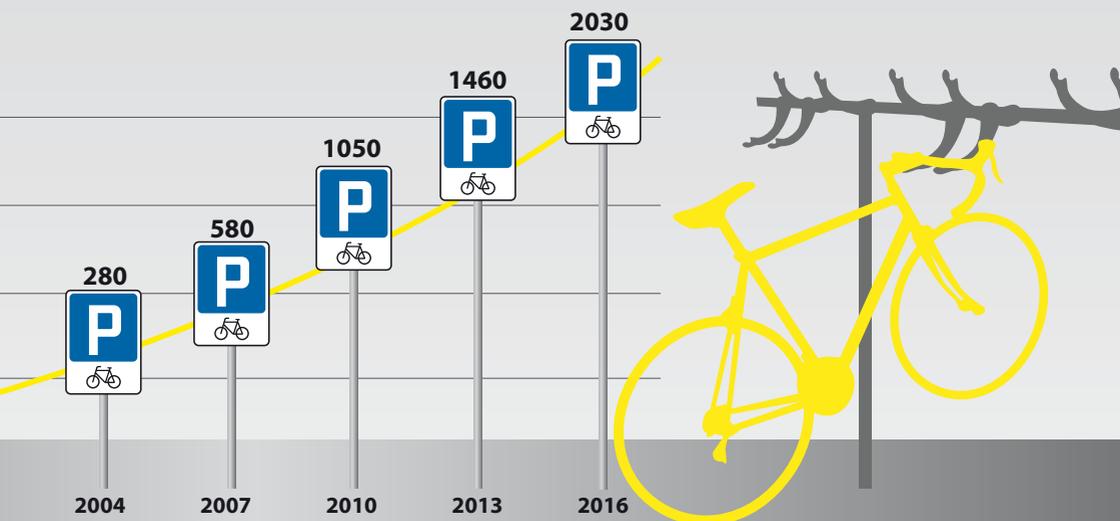
Le développement des aménagements cyclables se poursuit

avec la réalisation notamment de bandes cyclables, environ 3 km par année. A ces aménagements s'ajoutent de **nombreux itinéraires** fermés à la circulation motorisée mais accessibles aux vélos.



Les places de stationnement réservées aux vélos

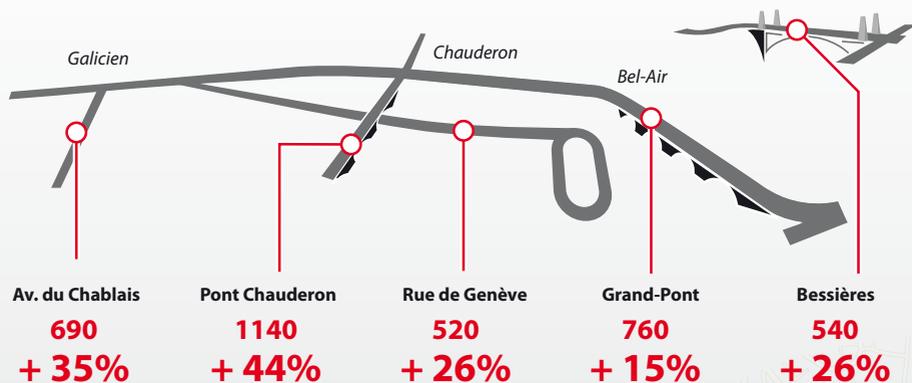
ont également largement augmenté, environ 2'030 places (soit 420 de plus qu'en 2014), dont deux tiers à leur seul usage et environ 330 arceaux mixtes.



Evolution du trafic cycliste entre 2014 et 2017

(3'650 passages de cyclistes / jour en 2017 en cinq points de la ville) :

Globalement + 33%



Extrapolation sur 24 h. de comptages réalisés un mardi ou un jeudi du mois de juin, de 14h30 à 20h30

Service

Cinq pompes à vélo en libre accès ont été installées dans l'espace public en 2017:

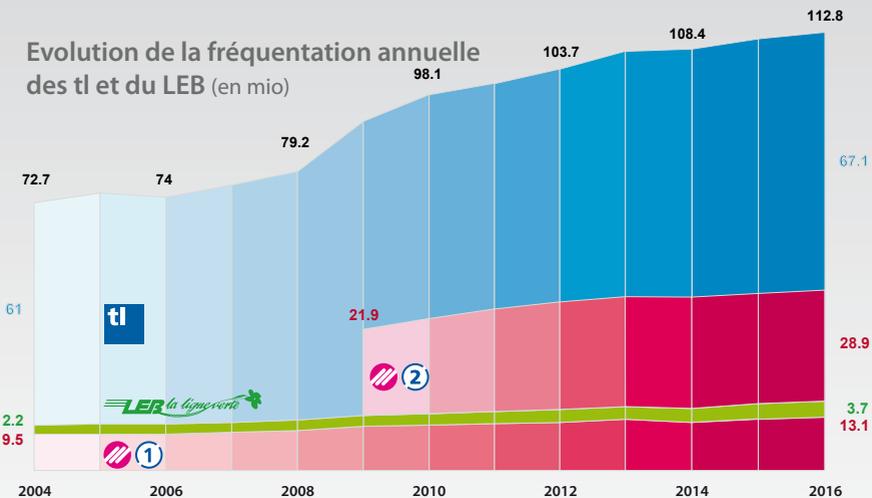
Place de la Riponne, place Chauderon, place de la Gare, rue du Simplon et Ouchy. Elles permettent aux cyclistes lausannois de conserver une bonne pression des pneus pour diminuer les efforts et augmenter la sécurité.



Fréquentation annuelle des tl et du LEB

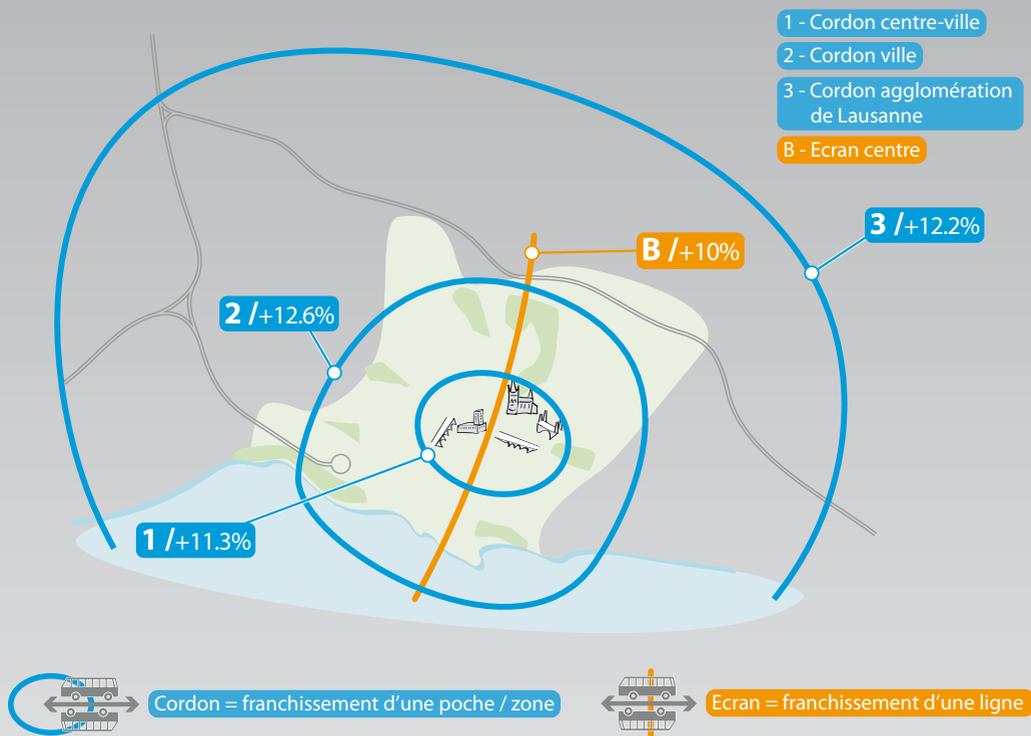


+ 52%
en 10 ans



Le succès du m2, + 32 % depuis sa mise en service, participe pour une part importante à l'augmentation de la fréquentation des tl.

TC-Evolution du trafic journalier moyen 2010-2014 (TJM) aux cordons et écran - voyageurs/jour



Poursuite de la progression du nombre de voyageurs/jours en transports collectifs (tl, LEB, CFF, CGN, CarPostal) entre 2010 et 2014

Faits marquants 2016 :

Axes forts :

- Approbation des plans de la 1ère étape du tram Renens-Lausanne-Flon et des BHNS de la région lausannoise
- Adoption de leur financement par le Grand-Conseil et le Conseil communal de Lausanne.

tl

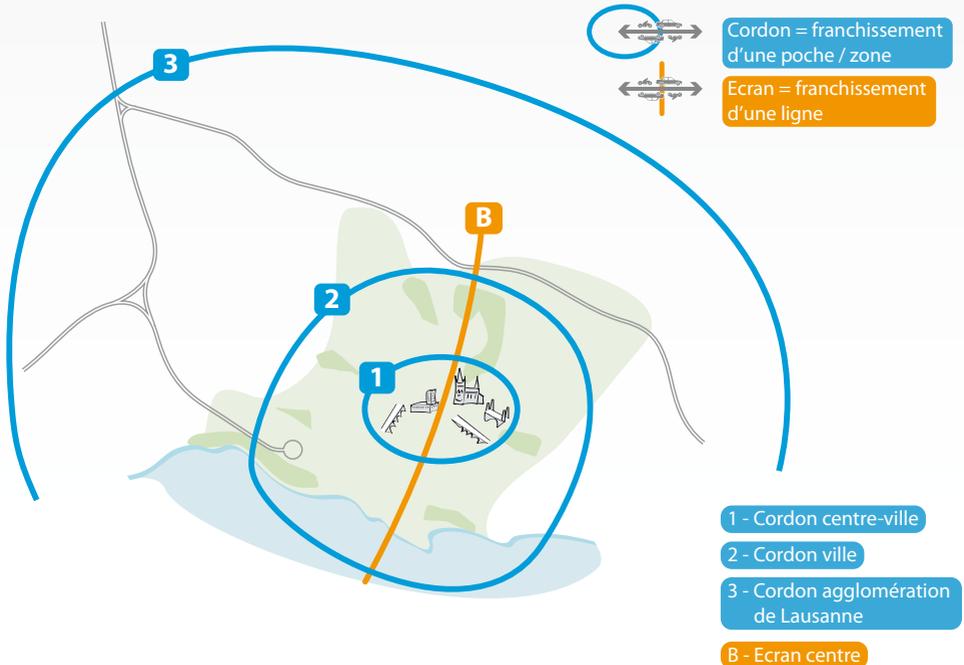
Ligne 6 : retour dans les quartiers des Boveresses, des Eterpeys, de la Grangette et de Praz-Séchaud.



2 : nouveaux automatismes visant à améliorer les performances du système automatique et augmenter la capacité du métro.

Evolution du trafic journalier 2010 - 2014 (TJM)

- 1**  **+3.6%** Légère hausse dans le centre-ville, relativisée par une baisse importante entre 2005 et 2010 (-13%)
- 2**  **-1.9%** Légère baisse au cordon de la ville. Si on met en relation la hausse de 5 % des habitants durant la même période, la baisse du trafic est plus significative.
- 2**  **-1.7%**
- 3**  **-0.5%** Légère baisse si on fait abstraction du trafic autoroutier.
- 3**  **+6%** L'autoroute absorbe la très grande majorité du trafic
- B**  **+0.4%** Relative stabilité si on fait abstraction du trafic autoroutier
- B**  **+3.7%** L'autoroute absorbe la très grande majorité de l'augmentation du trafic



Au niveau des compteurs permanents, il est relevé globalement une stabilité du trafic entre 2014 et 2016 (TJM) avec:

**Une baisse au
centre-ville**

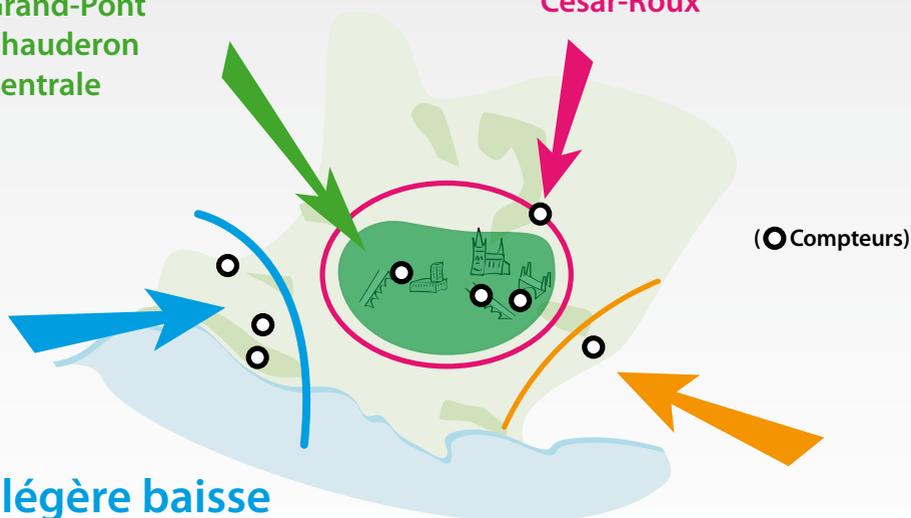
-2%

Grand-Pont
Chauderon
Centrale

**Une hausse sur
la petite ceinture**

+7.4%

César-Roux



**Une légère baisse
du secteur sud-ouest**

-0.6%

Chablais
Figuiers
Rhodanie

**Une hausse sur
la pénétrante est**

+3.8%

Léman

Ces résultats sont en cohérence avec la volonté de limiter le transit au centre-ville et les actions de modération dans les quartiers.

Entre modes de transports motorisés

Part modale TJM aux cordons et écran en 2014 - voyageurs/jour
et évolution de la part TC par rapport à 2010.



Transport individuel motorisé...  

Transport en commun..... 



- 1 - Cordon centre-ville
- 2 - Cordon ville
- 3 - Cordon agglomération de Lausanne
- B - Ecran centre



C'est sur le cordon 2 ville de Lausanne que l'augmentation est la plus élevée (+3,3%).

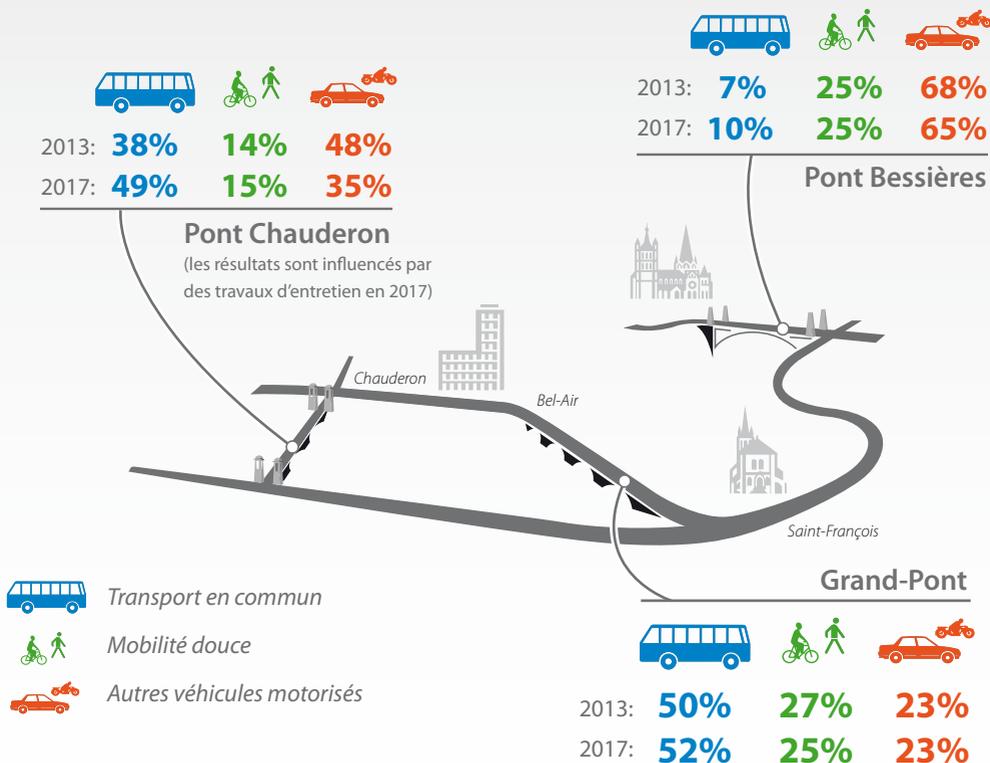
Entre tous les modes

Parts modales en 2010, en % des déplacements.

				Autres
 Vaud:	10%	33%	54%	3%
 Lausanne:	21%	43%	34%	2%

En ville de Lausanne, la mobilité douce représente le moyen de transport le plus fréquent.

Evolution des parts modales aux deux heures de pointe, sur trois points caractéristiques (voyageurs/2heures).



Il est relevé une baisse ou une stabilité de la part modale transports individuels motorisés au profit des transports durables (mobilité douce et transports en commun).

Enquête réalisée de 7h00 à 8h00 et 17h00 à 18h00 un mardi ou un jeudi de juin entre 2013 et 2017

Au 30 juin 2017, près de 22'000 places de stationnement sont disponibles sur le domaine public (hors zones foraines). Ce nombre est relativement stable depuis 1995.



11'720 places zones bleues

disponibles pour détenteurs de macarons.

Le prix d'un macaron pour une année est de 500.- francs.



1'000 places zones blanches

à durée limitée sont disponibles (max 3 ou 4 heures).

Il n'existe plus de place gratuite à durée illimitée.



3'780 places payantes

- hors P+R et PLD
- dont 1'630 au centre ville

Les places payantes sont limitées de 15 minutes (pl. de la Gare) à max. 5 heures.

830 places sont disponibles pour les détenteurs de macarons.



2'330* places sur 6 parkings

+ accès aux zones Mobilis 11 et 12

*Depuis juin 2017, le P+R de la Tuilière est définitivement fermé pour laisser la place à la construction du nouveau stade.



2'770 places sur 16 parcs

Comme les P+R, les PLD sont des parkings, souvent en périphérie, qui permettent un stationnement de longue durée, mais comme utilisateur de mobilité douce, vous poursuivrez à pied, en vélo...



8'600 places environ

C'est l'offre complémentaire accessible au public dans des parcs privés en ouvrage.

Mobility

En complément aux emplacements sur domaine privé (dont le communal), dix places de parc réservées aux voitures en autopartage ont été aménagées en 2016-17 sur le domaine public lausannois, réparties dans la ville.



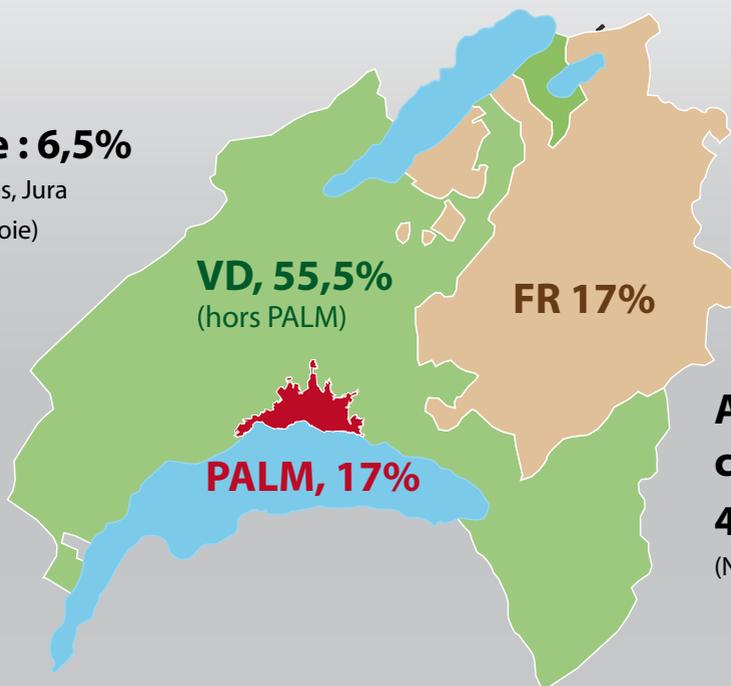
Utilisation des P+R

La grande majorité des usagers (83%) proviennent de communes au-delà du périmètre (compact) de l'agglomération Lausannes-Morges



France : 6,5%

(Ain, Doubs, Jura
Haute-Savoie)



Autres cantons : 4%
(NE, GE, BE, VS)

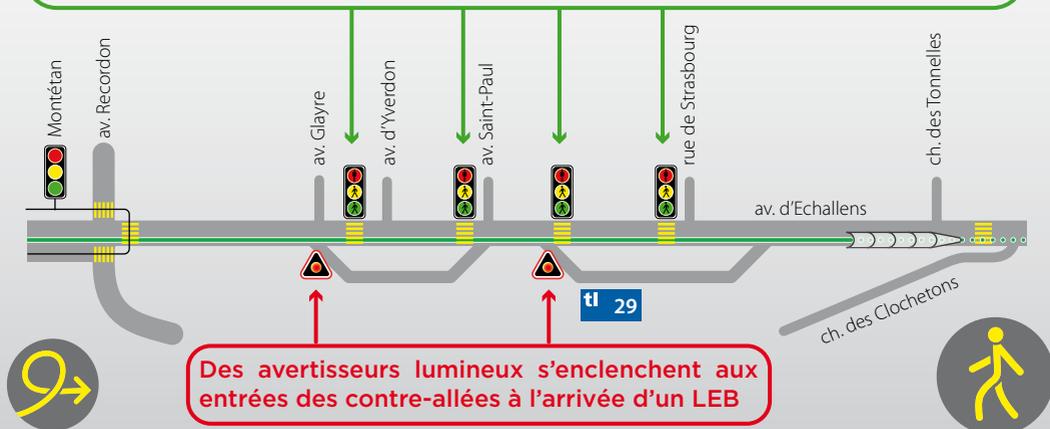
Enquêtes par interviews auprès des usagers des parking-relais de surface réalisés en 2015 et base de données P+R Vennes.

Nb d'usagers :	
Vennes	700
Ouchy	180
Tuilière+Vélodrome	160
Valmont	85
Bourdonnette	75

Avenue d'Echallens: des aménagements complémentaires de signalisation lumineuse et de balisage de la voie ferroviaire ont été réalisés en 2017 afin de renforcer la sécurité de l'ensemble des modes de transports.

Régulation de 4 passages pour piétons

Les piétons traversent **en une seule fois** sous la protection des feux



Les travaux de mise en souterrain du LEB, entre Union-Prilly et Chauderon, prévue à fin 2020 ont débuté cet été 2017. Ils amélioreront l'offre de transports publics et supprimeront définitivement le danger représenté par la cohabitation d'autant d'utilisateurs.



Dans le prolongement du recensement des passages piétons sur l'ensemble de la commune, **la campagne de sécurisation des passages pour piétons se poursuit.** 17 passages considérés comme insatisfaisants ont été assainis en 2017.

Exemple de réalisation (Pierrefleur /Grey) :

- Suppression de la possibilité de dépasser au droit du passage
- Elargissement de l'îlot central et pavage le rendant détectable par les personnes malvoyantes
- Amélioration de la distance de visibilité entre les différents usagers en supprimant une place de stationnement et une voie de présélection

Réaménagement de l'avenue Tissot et mise en zone 30 km/h du quartier

Photomontage



Arborisation, bancs relais, zone 30 km /h, contresens cyclables ou arceaux pour vélos font partie des aménagements prévus. Les travaux ont débuté en juin 2017, pour une durée d'environ 15 mois.



Route du Pavement : réaménagement, sécurité et qualité de vie.

Parmi les aménagements prévus : élargissement de trottoirs, bande cyclable et installation d'arceaux vélos, nouvelles plantations, élargissement des quais d'arrêts de bus et réorganisation du stationnement. Les travaux ont débuté en septembre 2017, pour une durée d'environ deux ans.

Tranchée du Languedoc:

La tranchée du Languedoc constitue un tronçon de l'itinéraire est-ouest de mobilité douce inscrit au Projet d'Agglomération Lausanne-Morges. Les travaux en cours seront terminés cet automne.



Les indicateurs de suivi de la mobilité confirment les tendances observées ces dernières années : poursuite de la hausse de la fréquentation des transports collectifs et du trafic cycliste notamment.

Ces données témoignent de l'évolution des comportements en faveur de la mobilité durable, que la Municipalité soutient au travers des investissements pour le développement des réseaux, aménagements cyclables, cheminements piétons et axes forts de transports publics en particulier.

-10% de trafic en ville en 9 ans

15'000 piétons / jour en moyenne
à la rue Saint-Laurent

30'200 places de parc accessibles au public,
dont près de 22'000 sur le domaine public

370 / 1'000 voitures / habitants

112'800'000 voyageurs tl et LEB/an

+ 3'600 habitants en 2 ans

46% de ménages lausannois sans voiture

18% des vaudois sont lausannois

61 km d'aménagements cyclables

Statistique Vaud	p. 4, 5
UVS (Union des Villes Suisses)	p. 5
tl (Transports publics de la région lausannoise)	p. 12,13
Lausanne Région	p. 13, 14, 16
OUM-TRACE (observatoire de la mobilité Genève-Transportation Center EPFL) : MRMT (Micro-recensement Mobilité et Transports)	p. 17
Service des routes et de la mobilité	toutes les pages

Ce document a été créé et édité par le **Service des routes et de la mobilité de la Ville de Lausanne**. En charge des questions de planification des transports et d'aménagements des espaces publics jusqu'à l'entretien des réseaux, en passant par leur construction et leur exploitation, le service détient une grande partie des informations présentées dans cet observatoire de la mobilité.

Disponible auprès du
Service des routes et de la mobilité
rue du Port-Franc 18
1002 Lausanne,
tél. 021.315.54.15

Info cité, place de la Palud 2

En format électronique sur www.lausanne.ch/observatoiremobilite

4ème édition, novembre 2017.

L'observatoire de la mobilité est distribué gratuitement, ne peut être vendu.

OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

« Un recueil de données sur la mobilité et son évolution »

Ville de Lausanne
Service des routes et de la mobilité

